

POL-7052

ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Professeur : Jean-Frédéric Morin
Courriel : jean-frederic.morin@pol.ulaval.ca
Disponibilités : Jeudi 9h-11h, DKN 4445

Objectifs du cours

L'économie politique internationale (ÉPI) est le champ des relations internationales qui étudie les interactions entre les quêtes de puissance et de richesses. À travers ce cours, nous étudions plusieurs thèmes classiques de l'ÉPI, comme les conditions de la coopération internationale, la concurrence entre les organisations internationales, le rapport entre les firmes et les États, ainsi que la nature de la puissance américaine. Un accent particulier est mis sur l'actualité récente, comme le Brexit, la renégociation de l'ALÉNA, la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, la réforme de l'OMC, les marchés du carbone, l'efficacité des sanctions commerciales, la montée du nationalisme économique, la Nouvelle route de la soie et le recours à des arguments de sécurité nationale pour justifier des mesures commerciales.

Ce cours vise trois principaux objectifs:

- 1) Mobiliser les théories de l'économie politique internationale pour mieux comprendre les enjeux économiques contemporains et mettre en perspective l'actualité récente;
- 2) Acquérir une meilleure connaissance de la complexité, des nuances et des ambiguïtés des relations économiques internationales;
- 3) Développer des habiletés à communiquer ses idées de manière convaincante.

Organisation du cours

Ce cours se caractérise par deux particularités. Premièrement, le rythme de travail est constant tout au long de la session. Chaque séance exige de la part de tous les étudiants une bonne préparation. Par contre, aucun examen final n'est prévu et aucun travail de longue haleine ne doit être remis à la fin de la session.

Deuxièmement, ce cours encourage les interactions entre les étudiants comme méthode pédagogique. Ces échanges prennent diverses formes : oraux et écrits, structurés et spontanés, en petits groupes et en plénière. Cette méthode favorise la rétention de la matière, l'acquisition d'un esprit critique et le développement d'habiletés de communication.

Toutes les séances portent sur des thèmes différents, mais suivent une même structure en trois temps. D'abord, après une brève introduction par le professeur, les étudiants discutent de deux articles liés au thème de la séance. Ensuite, le professeur propose un exposé magistral sur une question particulière qui n'a pas été abordée dans les lectures. Enfin, un débat est organisé à propos d'un ou deux énoncés controversés.

Modalités d'évaluation

1. Trois courts textes d'opinion sur l'actualité (15%)

Chaque semaine, les étudiants ont la possibilité de rendre un court texte d'opinion (entre 500 et 800 mots) sur le thème de la séance. À la manière d'un éditorial ou d'une lettre ouverte, ce texte doit défendre une idée clairement énoncée. Cette idée doit être liée à un événement de l'actualité des douze derniers mois. Par exemple, un texte remis lors de la deuxième séance (qui porte sur le libéralisme) pourrait défendre l'idée que « L'Accord Canada – États-Unis – Mexique signé le 30 novembre 2018 marque un retrait du libéralisme par rapport à l'Accord de Libre-Échange Nord-Américain ».

Bien que l'idée centrale du texte d'opinion puisse être liée aux lectures obligatoires de la semaine, ce texte ne doit pas nécessairement s'appuyer sur des références scientifiques. Par contre, les faits de l'actualité doivent être rapportés précisément, que ce soit en vous appuyant sur des sources primaires (rapports gouvernementaux, communiqués de presse, etc.) ou des sources journalistiques de qualité (*New York Time*, *The Economist*, *Financial Time*, etc.)

Vous devez rendre au moins trois textes d'opinion, chacun comptant pour 5% de la note finale. Si vous rendez plus de trois textes, les trois meilleurs seront retenus dans l'évaluation finale.

Chaque texte d'opinion doit être rendu sur le site web du cours (section « forums ») au plus tard à midi la veille de la séance auquel il se rapporte. Aucun texte en retard ne sera considéré. Les textes seront accessibles à tous les étudiants, qui pourront les commenter.

Les critères de corrections sont les suivants : 1) la proximité avec le thème de la séance; 2) la démonstration convaincante d'une idée clairement énoncée; 3) l'analyse et la recherche documentaire liées à l'actualité. Le français ne sera pas directement corrigé, mais des déficiences à cet égard auront nécessairement un impact sur la clarté des propos.

3- Trois courts commentaires sur des données quantitatives (15%)

Chaque semaine, les étudiants ont la possibilité de rendre un court commentaire sur des données quantitatives liées au thème de la séance.

Ces données quantitatives ne doivent pas être empruntées à une publication, mais doivent provenir directement d'une base de données. Les étudiants sont notamment invités à consulter

les bases de données constituées par les organisations intergouvernementales, comme celles de la Banque mondiale, du FMI, de l'OCDE, de la CNUCED ou de l'OMC. Il faut se limiter à des données récentes, des dix dernières années au plus.

Ces données doivent ensuite être analysées, que ce soit pour observer des tendances dans le temps ou pour dégager des corrélations entre des variables. Par exemple, pour la première séance portant sur la libéralisation, un commentaire pourrait exploiter les « Indicateurs du développement dans le monde » créés par la Banque mondiale pour mettre en évidence le fait que le pourcentage du commerce sur la valeur de la production mondiale est en déclin depuis 2008.

Le commentaire doit 1) décrire l'indicateur retenu, sa source, sa signification et ses limites; 2) présenter une représentation à l'aide d'un tableau ou d'un graphique; 3) proposer des explications possibles aux observations dégagées. Le commentaire doit faire entre 400 et 600 mots, sans compter le tableau ou le graphique.

Vous devez rendre au moins trois commentaires, chacun comptant pour 5% de la note finale. Si vous rendez plus de trois commentaires, les trois meilleurs seront retenus dans l'évaluation finale.

Chaque commentaire doit être rendu sur le site web du cours (section « forums ») au plus tard à midi la veille de la séance auquel il se rapporte. Aucun commentaire en retard ne sera considéré. Les textes seront accessibles à tous les étudiants, qui pourront les commenter à leur tour.

Les critères de corrections sont les suivants : 1) la proximité avec le thème de la séance; 2) la description, la compréhension et la critique des données; 3) la pertinence de l'analyse; 4) la qualité du support visuel; 5) la pertinence des explications proposées. Le français ne sera pas directement corrigé, mais des déficiences à cet égard auront nécessairement un impact sur la clarté des propos.

4- Minitests (20%)

Il est absolument indispensable de lire activement les deux textes obligatoires avant chaque séance. Lire activement ne signifie pas uniquement passer ses yeux sur chacune des phrases. Vous devez également réfléchir aux propos de l'auteur, les intégrer à votre système de connaissances, et exercer votre esprit critique. Pour cela, il est nécessaire d'annoter abondamment les textes au fil de vos lectures.

Régulièrement, mais sans préavis, les étudiants réalisent un petit test visant à contrôler leur compréhension des lectures obligatoires. Ces minitests sont constitués d'un maximum de 6 questions à réponse courte ou à choix multiples. Ces questions sont formulées de manière à ce qu'un étudiant ayant lu attentivement le texte puisse y répondre sans difficulté. Les minitests sont réalisés en 10 minutes.

Seuls les 5 meilleurs minitests sont retenus dans l'évaluation finale. Aucune possibilité de reprise n'est possible.

5- Participation aux discussions (20%)

Chaque séance inclut une discussion des textes en groupe. Lors de ces discussions, chaque étudiant à l'opportunité de prendre la parole et de partager ses réflexions sur chacun des textes.

Tous les étudiants doivent avoir une copie des textes avec eux en classe.

La participation est évaluée en fonction de trois critères : 1) la fréquence des interventions, sans toutefois monopoliser la parole; 2) la démonstration d'une bonne compréhension des textes et d'une réflexion critique et personnelle; 3) la capacité à réagir aux propos des autres étudiants, c'est-à-dire à leur répondre ou à compléter leur argumentation en évitant les répétitions.

L'évaluation tiendra compte d'une évaluation par les pairs, en fin de session.

Aucun point n'est accordé pour la simple présence aux séances. Un étudiant toujours présent, mais qui ne prend jamais la parole obtiendra 0/20 pour la participation.

6- Débats (30%)

Chaque étudiant participe à au moins deux débats. Si un étudiant participe à trois débats, les deux débats avec les notes les plus élevées sont retenus pour l'évaluation.

Dès la première semaine de la session, les étudiants sont invités à exprimer une préférence pour les débats auxquels ils souhaitent participer. La position que les étudiants doivent défendre est toutefois choisie aléatoirement.

Chaque débat est organisé en trois temps. D'abord, les deux débatteurs doivent formuler leur plaidoyer (5 minutes chacun). Ensuite, ils doivent répondre aux arguments de leur opposant (3 minutes chacun). Enfin, ils doivent répondre aux questions du public (5 minutes chacun). Aucun support matériel ou visuel n'est permis durant le débat. L'ordre est tiré au sort.

Avant chaque débat, le public est invité à exprimer sa position sur la question en débat. Il est à nouveau interrogé après le débat. Le débatteur qui est parvenu à faire changer le plus grand nombre d'étudiants d'opinion gagne 1 point bonus sur la note finale du cours.

Les débatteurs doivent garder à l'esprit que, dans le cadre d'un cours de deuxième cycle, les arguments les plus convaincants sont ceux ancrés dans une analyse empirique rigoureuse. L'utilisation abusive d'adverbes modaux et les anecdotes non représentatives risquent d'être moins convaincantes.

Les débatteurs doivent, juste avant la tenue du débat, remettre au professeur une synthèse écrite de leurs arguments et contre-arguments (environ 1000 mots). Une liste d'au moins 10 références est également exigée et celles-ci doivent être effectivement utilisées pour étayer la synthèse par un système de référencement. La liste de références est exclue du décompte des mots. Cette synthèse est uniquement destinée au professeur et ne sera pas distribuée à l'ensemble de la classe.

L'évaluation tiendra compte, pour chacun des deux débats, 1) de la qualité de la préparation manifestée dans la synthèse écrite (5%); 2) de la qualité et l'utilisation des références bibliographiques (5%); 3) de la qualité des contre-arguments et des réponses aux questions (5%).

Présence et retard

L'absence à plus de trois séances, incluant les absences annoncées et justifiées, se traduit automatiquement par l'annulation de tous les points consacrés à la participation.

Aucun travail en retard ne sera accepté, même d'une minute.

Appareils électroniques

Il est interdit de filmer, d'enregistrer, de gazouiller ou de clavarder durant ce cours. Le professeur se garde le droit d'interdire l'usage de l'ordinateur et de la tablette. L'usage du téléphone cellulaire, même pour consulter du contenu lié au cours est interdit, sauf pour voter lors des débats.

Calendrier des séances

- 6 septembre La mondialisation : plus ça change, plus c'est pareil!
- 13 septembre Le libéralisme de ta grand-mère : de l'influence des keynésiens et celle des néo-libéraux
- Lectures : Ruggie, J.G. (1982) "International Regimes, Transactions, and Change: Embedded Liberalism in the Postwar Economic Order," *International Organization* 36(2): 379–415.
- Simmons, B.A., F. Dobbin, et G. Garrett (2006) "Introduction: The International Diffusion of Liberalism," *International Organization* 60(4): 781–810.
- Débats : 1. Nous sommes toujours à l'ère du néo-libéralisme.
2. Les théories marxistes sont toujours utiles pour comprendre les inégalités économiques entre les États.

- 20 septembre L'intérêt national, c'est l'intérêt de qui au juste? La politique nationale à la source des préférences internationales des États.
- Lectures : Hiscox, M.J. (2001) "Class versus Industry Cleavages: Inter-Industry Factor Mobility and the Politics of Trade," *International Organization* 42(1): 1-46.
- Freeman, C. (2001) "Is Local: Global as Feminine: Masculine? Rethinking the Gender of Globalization," *Signs: Journal of Women in Culture and Society* 26(4): 1007-1037.
- Débats : 3. Les régimes autoritaires sont mieux à même de favoriser la croissance économique de leur pays.
4. L'Union européenne devrait supprimer ses subventions agricoles.
- 27 septembre Les institutions économiques internationales : forums, instruments, ou électrons libres?
- Lectures : Koremenos, B, C. Lipson et D. Snidal (2001) "The Rational Design of International Institutions," *International Organization* 55(4): 761-799.
- Baldwin, R. (2014). "WTO 2.0: Governance of 21st Century Trade," *The Review of International Organizations* 9(2): 261-283.
- Débats : 5. Les organisations intergouvernementales profitent surtout aux États les plus puissants.
6. Les organisations internationales échappent régulièrement au contrôle des États qui les ont créées.
- 4 octobre Pourquoi n'as-tu pas fait ton baccalauréat en droit ? La judiciarisation des relations économiques internationales.
- Lectures : Abbott, K.W, R.O. Keohane, A. Moravcsik, A-M Slaughter et D. Snidal (2000) "The Concept of Legalization," *International Organization* 54(3) : 401-419.
- Busch, Marc L. (2007) "Overlapping institutions, forum shopping, and dispute settlement in international trade," *International Organization* 61(4): 735-761.
- Débats : 7. L'Organe de règlement des différends de l'OMC est biaisé en faveur de certains membres de l'organisation.
8. Les pays en développement ont tout intérêt à inclure un mécanisme investisseur/État dans leurs traités bilatéraux sur l'investissement avec des pays développés.
- 11 octobre Quand la prolifération des traités commerciaux régionaux forme un bol de spaghetti!
- Lectures : Horn, H., P.C. Mavroidis et A. Sapir (2010) "Beyond the WTO? An Anatomy of EU and US Preferential Trade Agreements," *The World Economy* 33(11): 1565-1588.

Pauwelyn, J. (2014) "At the Edge of Chaos? Foreign Investment Law as a Complex Adaptive System, How It Emerged and How It can Be Reformed," *ICSID Review* 29(2): 372-418.

- Débats :
9. La prolifération des accords commerciaux préférentiels menace le système commercial multilatéral.
 10. Le Brexit va profondément modifier la politique commerciale européenne.

18 octobre Pour le bien de tous, il faudrait davantage d'inégalité... La théorie de la stabilité hégémonique

Lectures : Bieler, A. et Morton, A.D. (2004) "A critical theory route to hegemony, world order and historical change: neo-Gramscian perspectives in International Relations," *Capital & Class* 28(1): 85-113.

Chwieroth, J. (2007) "Testing and Measuring the Role of Ideas: The Case of Neoliberalism in the International Monetary Fund," *International Studies Quarterly* 51(1): 5-30.

- Débats :
11. L'hégémonie d'un État sur les autres favorise la création de régimes internationaux.
 12. La stabilité du système économique international dépend de la participation active des États-Unis.

25 octobre **Le déclin de la puissance américaine : Donald Trump vs Xi Jinping, les jeux sont faits!**

Lectures : Strange, S. (1987) "The Persistent Myth of Lost Hegemony," *International Organization* 41(4): 551-574.

Narlikar, A (2010) "New Powers in the Club: the Challenges of Global Trade Governance," *International Affairs* 83(3): 717-728.

- Débats :
13. La Chine est devenue un nouvel hégémon mondial.
 14. Les pays d'Europe de l'Est et du Sud devraient participer au projet de Nouvelle route de la soie.

1 novembre **Semaine de lecture**

8 novembre Les firmes transnationales que l'on aime détester... et les autres aussi!

Lectures : Sklair, L (2002) "Democracy and the Transnational Capitalist Class," *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 581(1): 144-157.

Sell, S.K. et A. Prakash (2004) "Using Ideas Strategically: The Contest Between Business and NGO Networks in Intellectual Property Rights," *International Studies Quarterly* 48(1): 143-175.

- Débats :
15. La montée en puissance des firmes transnationales réduit la capacité d'action des États.

16. Les pays africains ont tout intérêt à attirer les investissements directs étrangers.

15 novembre **Alors, tu crois pouvoir sauver le monde? L'action internationale des ONG**

Lectures : Finnemore, M. et K. Sikkink (1998) "International Norm Dynamics and Political Change" *International Organization* 52(4): 887-917.

Epstein, C. (2012) "Stop Telling Us How to Behave: Socialization or Infantilization?" *International Studies Perspectives* 13(2): 135-145.

Débats : 17. Les initiatives transnationales des ONG peuvent pallier aux lacunes des initiatives interétatiques.

18. L'action internationale des ONG reflète la distribution de la puissance entre les États.

22 novembre **La croissance infinie avec des ressources limitées : Développement économique et protection de l'environnement**

Lectures : Bernstein, S. (2002) "Liberal Environmentalism and Global Environmental Governance," *Global Environmental Politics* 2(3): 1-16.

Abbott, K.W., J.F. Green et R.O. Keohane (2016) "Organizational Ecology and Institutional Change in Global Governance," *International Organization* 70(2): 247-277.

Débats : 19. L'intensification des échanges commerciaux nuit à la protection de l'environnement.

20. L'abondance de richesses naturelles est une malédiction.

29 novembre **Qu'a-t-on appris après 60 ans de politiques d'aide au développement ?**

Lectures : Alberto A. et D. Dollar (2000) "Who Gives Foreign Aid to Whom and Why?," *Journal of Economic Growth* 5(1): 33-63.

Robert W. (2010) "After the Crisis: Industrial Policy and the Developmental State in Low-Income Countries," *Global Policy* 1(2) : 150-161.

Débats : 21. La mondialisation est responsable de la montée du populisme.

22. Les politiques du FMI contribuent à affaiblir les pays en développement.

6 décembre **Fête de l'Université**

13 décembre **L'œuf ou la poule? Les relations entre la politique commerciale et la politique de sécurité**

Lectures : Baldwin, D. (1999) "The Sanctions Debate and the Logic of Choice," *International Security* 24(3): 80-107.

Clark, D.H. (2001) "Trading Butter for Guns: Domestic Imperatives for Foreign Policy Substitution," *Journal of Conflict Resolution* 45(5): 636-660.

- Débats :
23. Le libre commerce favorise les relations pacifiques.
 24. La politique commerciale américaine est soumise aux intérêts de sécurité des États-Unis.

Quelques balados suggérés sur le thème du cours

EconTalk
Entendez-vous l'éco?
Freakonomics Radio
Intelligence Squared US Debates
L'Économie en questions
More or Less: Behind the Stats
Planet Money
The Daily
The Indicator
Economist Radio
Trade Talks
Tradecraft Podcast

Droit d'auteur, plagiat et infraction

Le plagiat est une faute inacceptable et intolérable. Les citations textuelles, même traduites, doivent impérativement être placées entre guillemets. De plus, il est absolument indispensable que les références complètes soient mentionnées pour chaque citation et pour chaque paraphrase d'une idée empruntée, même lorsqu'il n'y a pas de citation textuelle. Pour plus d'information concernant les infractions d'ordre académique, veuillez consulter le *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval*.